



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation en Syrie

Question au Gouvernement n° 620

Texte de la question

SITUATION EN SYRIE

M. le président. La parole est à Mme Monica Michel, pour le groupe La République en marche.

Mme Monica Michel. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, j'appelle votre attention sur la situation en Syrie, et en particulier sur le sort de la population.

L'organisation terroriste Daech est réputée défaite, mais son pouvoir de nuisance n'est pas définitivement détruit et la situation en Syrie n'en demeure pas moins dramatique. L'opération militaire turque menée dans la région d'Afrin, disputée aux unités kurdes, ajoute au chaos humain et à l'enchevêtrement des alliances (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*), ainsi qu'à la déstabilisation de ce pays en pleine guerre civile.

Un nouveau décompte, ce mardi, fait état de 100 civils tués lundi, dont une vingtaine d'enfants, dans des bombardements du régime syrien à la Ghouta. Quelque 450 personnes ont également été blessées dans ces frappes intensives, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme – OSDH. L'ONU a réclamé lundi soir l'arrêt immédiat des bombardements de l'armée syrienne sur l'enclave rebelle de la Ghouta orientale.

La récente escalade de la violence aggrave une situation humanitaire déjà précaire pour les 400 000 habitants de la Ghouta orientale et les déplacés affluent dans les pays frontaliers. Or, ces pays sont déstabilisés par cet afflux et l'accueil d'un tel nombre de réfugiés est un immense défi qui dépasse les cadres nationaux.

La situation ne fait qu'empirer et nous constatons que les opérations militaires prennent le pas sur les initiatives diplomatiques, alors que le rôle humanitaire et diplomatique de la France honore son action et nos institutions, et mérite d'être mieux connu.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous éclairer sur les initiatives qui pourraient être prises afin que la Syrie retrouve une relative stabilité, que l'escalade à laquelle que nous assistons aujourd'hui puisse, comme je l'espère, être stoppée et que les réfugiés reçoivent la protection nécessaire ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM. – M. Claude Goasguen applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Madame la députée, il est vrai que la situation en Syrie se dégrade considérablement. Selon moi, le pire est devant nous et, s'il n'y a pas d'éléments nouveaux, nous allons vers un cataclysme humanitaire.

Cela est dû au fait que le processus politique est bloqué et que, derrière le combat contre Daech, qui est notre

priorité, et celui contre Al Qaida, qui est toujours présent, la guerre civile se poursuit, que ce soit dans la Ghouta Est, que vous avez évoquée, ou dans la zone d'Idlib, où le régime bombarde ce territoire qui compte 3 millions d'habitants. Elle s'est en outre aggravée d'une dimension désormais régionale, avec l'incursion des Turcs dans la zone d'Afrin et l'incursion iranienne au-dessus du territoire israélien : bref, tous les éléments sont réunis pour une aggravation de la situation.

La France estime indispensable que le Conseil de sécurité des Nations unies puisse permettre dès à présent une trêve humanitaire qui évite les risques les plus lourds. C'est ce qui se passe en ce moment au Conseil de sécurité.

Par ailleurs, la France estime nécessaire, après l'échec de l'initiative russe à Sotchi, que les négociations de Genève soient reprises sur la durée. Elle a donc fait des propositions – constitution, élections, impartialité pendant la durée de la transition politique, inclusion des minorités – qui ont été reprises par certains de nos partenaires et devront être discutées avec tous les acteurs de la région.

C'est la raison pour laquelle, à la demande du Président de la République, je me rendrai dans les jours qui viennent à Moscou et à Téhéran.

Madame la députée, il y a une urgence absolue sur ce sujet. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM, ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Monica Michel-Brassart](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 620

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 février 2018](#)